

Fribourg, le 22 février 2018

Communiqué de presse

--

Frisbee soutient le maintien d'activités culturelles et sportives pour les élèves

Frisbee, le réseau fribourgeois des organisations de l'enfance et de la jeunesse, salue les démarches entreprises par l'État et les communes fribourgeoises afin de trouver des solutions permettant de garantir l'organisation de sorties culturelles et sportives dans le cadre scolaire.

Un branle-bas de combat déclenché par une décision du Tribunal fédéral

Le 7 décembre, donnant suite à un recours déposé contre une modification de la loi scolaire thurgovienne, le Tribunal fédéral a précisé son interprétation de la gratuité de l'enseignement obligatoire, mettant à mal l'organisation de sorties scolaires culturelles et sportives dans les cantons suisses. Depuis le 29 décembre 2017, les communes doivent en effet assumer seules les frais liés aux sorties proposées aux élèves (à l'exception des frais de repas) ; une situation qui fait courir le risque d'une suppression de ces activités ou du moins d'une grande disparité quant à l'offre proposée aux élèves, en fonction de la santé financière de leur commune.

Des activités enrichissantes et éducatives qui doivent être maintenues

En tant que réseau cantonal des organisations de l'enfance et de la jeunesse, Frisbee plaide pour une éducation globale et de qualité, accessible à tous les jeunes Fribourgeois et Fribourgeoises et soutient les réflexions menées pour assurer la pérennité des sorties scolaires. En complément aux loisirs extrascolaires « classiques », ces sorties ont en effet l'avantage d'être proposées à tous les enfants et de stimuler leur intérêt et curiosité pour de nouveaux domaines d'activités. Plus que de simples sorties divertissantes, les camps sportifs et activités culturelles (visite au musée, théâtre, concerts...) constituent pour les élèves de véritables occasions d'apprendre le vivre-ensemble et de développer des compétences, en dehors du cadre de classe.

Trouver rapidement des solutions

Frisbee salue la réactivité de Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) et de l'Association des communes fribourgeoises (ACF) qui se sont rapidement empoignées du dossier et ont constitué un groupe de travail pour trouver des solutions à court, moyen et long terme, permettant le maintien de ces activités. Réaffirmant la pertinence de ces sorties, la DICS et l'ACF ont déclaré dans un communiqué : « il est indispensable que chaque élève continue à bénéficier d'un nombre satisfaisant d'activités culturelles et sportives durant toute la scolarité obligatoire. C'est pourquoi elles entendent maintenir l'obligation de participation des élèves. » Frisbee se réjouit de cette position et suivra de près l'évolution des réflexions, espérant qu'elles conduiront à des propositions solidaires et égalitaires pour les familles et les communes.

Contact : Marion Aysanoa, coordinatrice FRISBEE
E-mail : coordination@frisbeenet.ch Tél : +41 77 463 58 10